COMMISSION DES COUPES

Tirage du 10 novembre 2026 au siège du District

Procès-verbal	N° 01
Présidence :	M. Michel PINGUET
Présents :	Mme Anne Cécile SIMOES, MM. Lionel ERAY, Joseph BERFORINI
Excusés :	MM. Bernard MAY, Nicolas TREPKA, Guy MARTIN

1- Rappel Règlement

DISPONIBILITÉ DES TERRAINS

Lorsqu'un Club recevant ne pourra mettre son terrain à la disposition de la Coupe, il devra en prévenir la Commission dans les 48 heures qui suivront la notification officielle du match. Dans ce cas, le match aura lieu sur terrain adverse, à moins que dans les mêmes délais le Club en question soit à même de proposer un autre terrain disponible à la Commission, sous réserve de l'accord de ladite commission. Si aucun avis n'a été donné dans les délais fixés, le Club fautif sera passible d'une amende de 50 € et le Club visiteur bénéficiera du forfait.

DURÉE DES RENCONTRES

Du 1er tour jusqu'aux ½ finales incluses La durée du match est de quatre-vingt-dix minutes, divisée en deux périodes de quarante-cinq minutes. Entre ces deux périodes, une pause de quinze minutes est observée. En cas de résultat nul à l'issue du temps règlementaire du match (pas de prolongation), les équipes se départageront par l'épreuve des tirs aux buts, dans les conditions fixées par les lois du jeu.

ENTENTES

En coupe, les équipes en entente rencontreront obligatoirement les équipes de leurs clubs respectifs lors du 1er tour ou dès que les équipes des clubs de cette entente seront dans le même tour.

PARTICIPATION COUPE DU DISTRICT SPORT COMM

Les équipes de niveau District encore qualifiées à l'issue du 3ème tour ne pourront participer à la Coupe du District Sport Comm.

2- Coupe du Conseil Départemental

DEROULEMENT DE LA COUPE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Pour la saison 2026-2027, **la Coupe du Conseil Départemental est composée d'un total de 42 équipes** réparties de la façon suivante :

REGIONAL 1 *(1 équipe)*
COSNE 1

REGIONAL 2 *(4 équipes)*
FC DECIZE 1, GARCHIZY 1, NEVERS CHALLUY SERMOISE 1, VAUZELLES 1

REGIONAL 3 *(6 équipes)*
CLAMECY 1, CORBIGNY 1, COULANGES 1, GUERIGNY URZY 1, LA MACHINE 1, POUGUES 1

DEPARTEMENTAL 1 *(7 équipes)*
CERCY 1, CIE IMPHY 1, ESN 58 1, LUZY 1, MOULINS ENGILBERT 1, NEVERS BANLAY 1, ST BENIN 1.

DEPARTEMENTAL 2 *(15 équipes)*
ALLIGNY ST AMAND 1, CHARRIN 1, CHATILLON 1, CHATEAU-CHINON ARLEUF 1, CHAULGNES 1, DONZY 1, FOURCHAMBAULT 1, GARCHIZY FRANCO PORTUGAIS 1, LA CHARITE 1, LUTHENAY UXELOUP 1, MARZY 1, POUILLY 1, ST ELOI 1, ST PIERRE LE MOUTIER 1, VARZY 1.

DEPARTEMENTAL 3 *(6 équipes)*
CHATEAUNEUF VAL DE BARGIS 1, DRUY BEARD 1, LORMES 1, MONTIGNY 1, OLYMPIQUE ST MARTIN D'HEUILLE 1, ST REVERIEN 1

DEPARTEMENTAL 4 *(3 équipes)*
FOURS 1, SAUVIGNY 1, CORVOL 1

3ème Tour => le 29 novembre 2026

11 qualifiés + 9 exempts du tour précédent + 4 équipes de R2 + 6 équipes de R3

⇨ Soit 30 équipes

1/8 Finale => le 24 janvier 2027

⇨ 15 qualifiés du tour précédent + 1 équipes de R1

⇨ Soit 16 équipes

1/4 Finale => le 7 mars 2027

⇨ 8 qualifiés du tour précédent

⇨ Soit 8 équipes

1/2 Finale => le 16 mai 2027

⇨ 4 qualifiés du tour précédent

⇨ Soit 4 équipes

Finale => le 12 ou 13 juin 2027

⇨ 2 qualifiés du tour précédent

Tirage du 3ème tour : Matchs du 29/11/2026

Coupe du Conseil Départemental

	Recevant	Visiteur
Match n°1	ENT ST REVERIEN/CORBIGNY D3	CORBIGNY R3
Match n°2	VAUZELLES R2	GUERIGNY URZY R3
Match n°3	MONTIGNY D3	CERCY D1
Match n°4	ST BENIN D1	LUTHENAY D2
Match n°5	CLAMECY R3	LUZY D1
Match n°6	GARCHIZY FR. PORTUGAIS D2	ST PIERRE D2
Match n°7	LORMES D3	ESN 58 D1
Match n°8	OL. ST MARTIN D HEUILLE D3	DONZY D2
Match n°9	NEVERS BANLAY D1	ST ELOI D2
Match n°10	LA CHARITE D2	CHATILLON D2
Match n°11	CORVOL D4	MOULINS ENGILBERT D1
Match n°12	FC DECIZE R2	LA MACHINE R3
Match n°13	CHAULGNES D2	POUGUES R3
Match n°14	NEVERS CHALLUY SERMOISE R2	GARCHIZY R2
Match n°15	FOURCHAMBAULT D2	COULANGES R3

Le Président,
Michel PINGUET

La Secrétaire de séance,
Anne-Cécile SIMOES



